

États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

États consolidés résumés des résultats	49
États consolidés résumés du résultat global	49
Bilans consolidés résumés	50
États consolidés résumés des variations des capitaux propres	51
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	52
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	53
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	53
Note 2. Principales méthodes comptables et estimations comptables critiques et jugements	53
Note 3. Filiales	60
Note 4. Acquisitions d'entreprises	61
Note 5. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	62
Note 6. Impôt sur le résultat	62
Note 7. (Perte nette) bénéfice net de base et dilué(e) par action ordinaire	63
Note 8. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	63
Note 9. Créances sur cartes de crédit	64
Note 10. Stocks	65
Note 11. Actifs détenus en vue de la vente	65
Note 12. Autres actifs	65
Note 13. Dette à court terme	66
Note 14. Dette à long terme	66
Note 15. Autres passifs	69
Note 16. Capital social	70
Note 17. Transactions portant sur le capital de Loblaw	72
Note 18. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	73
Note 19. Rémunération fondée sur des actions	73
Note 20. Instruments financiers	77
Note 21. Passifs éventuels	81
Note 22. Informations sectorielles	83

États consolidés résumés des résultats

(non audité)	12 semaines closes les	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	23 mars 2019	24 mars 2018 ⁱ⁾
Produits	11 173 \$	10 744 \$
Charges d'exploitation		
Coût des stocks vendus (note 10)	7 618	7 419
Frais de vente et charges générales et administratives	2 969	2 823
	10 587	10 242
Résultat d'exploitation	586	502
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	872	18
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat	(286)	484
Impôt sur le résultat (note 6)	86	106
(Perte nette) bénéfice net	(372)	378
Attribuable aux :		
Actionnaires de la société (note 7)	(478)	190
Participations ne donnant pas le contrôle	106	188
(Perte nette) bénéfice net	(372) \$	378 \$
(Perte nette) bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 7)		
De base	(3,18) \$	1,41 \$
Dilué(e)	(3,18) \$	1,40 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités (note 2).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés du résultat global

(non audité)	12 semaines closes les	
(en millions de dollars canadiens)	23 mars 2019	24 mars 2018
(Perte nette) bénéfice net	(372) \$	378 \$
Autres éléments du résultat global		
Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :		
Écart de conversion (note 20)	(16)	22
Perte latente sur les couvertures de flux de trésorerie (note 20)	(12)	—
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
Pertes actuarielles nettes au titre des régimes à prestations définies (note 18)	(75)	(19)
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	(103)	3
Résultat global	(475)	381
Attribuable aux :		
Actionnaires de la société	(542)	203
Participations ne donnant pas le contrôle	67	178
Résultat global	(475) \$	381 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans consolidés résumés

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	23 mars 2019	Aux 24 mars 2018 ⁱ⁾	31 déc. 2018
ACTIFS			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 8)	1 349 \$	1 575 \$	1 521 \$
Placements à court terme (note 8)	347	937	281
Dépôts de garantie (note 8)	—	1 295	—
Créances	1 190	1 267	1 309
Créances sur cartes de crédit (note 9)	3 047	2 803	3 329
Stocks (note 10)	4 751	4 598	5 001
Charges payées d'avance et autres actifs	352	248	370
Actifs détenus en vue de la vente (note 11)	57	41	44
Total des actifs courants	11 093	12 764	11 855
Immobilisations corporelles	11 584	11 643	12 101
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 2)	4 040	—	—
Immeubles de placement	4 807	288	4 847
Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	750	—	734
Immobilisations incorporelles	7 783	8 279	7 958
Goodwill	4 779	4 384	4 781
Impôt différé	295	218	286
Dépôts de garantie (note 8)	91	84	87
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	65	151	78
Autres actifs (note 12)	1 095	894	1 087
Total des actifs	46 382 \$	38 705 \$	43 814 \$
PASSIFS			
Passifs courants			
Dettes bancaires	130 \$	270 \$	56 \$
Fournisseurs et autres passifs	5 023	4 899	5 762
Passif au titre de la fidélisation	222	294	228
Provisions	201	322	205
Impôt sur le résultat à payer	59	17	171
Dettes à court terme (note 13)	1 292	1 069	1 579
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 14)	1 273	3 092	1 343
Tranche à moins d'un an des obligations locatives (note 2)	756	—	—
Participation des pharmaciens propriétaires	246	250	260
Total des passifs courants	9 202	10 213	9 604
Provisions	85	177	167
Dettes à long terme (note 14)	13 598	10 326	13 975
Obligations locatives (note 2)	4 248	—	—
Passif lié aux parts de fiducie (note 20)	3 255	554	2 658
Impôt différé	2 377	2 183	2 515
Autres passifs (note 15)	561	769	691
Total des passifs	33 326	24 222	29 610
CAPITAUX PROPRES			
Capital social (note 16)	3 596	1 043	3 583
Résultats non distribués	4 297	7 271	5 017
Surplus d'apport (notes 17 et 19)	(776)	(575)	(799)
Cumul des autres éléments du résultat global	214	163	239
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	7 331	7 902	8 040
Participations ne donnant pas le contrôle	5 725	6 581	6 164
Total des capitaux propres	13 056	14 483	14 204
Total des passifs et des capitaux propres	46 382 \$	38 705 \$	43 814 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités (note 2).

Passifs éventuels (note 21).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Total du capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écarts de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2018	2 766 \$	817 \$	3 583 \$	5 017 \$	(799) \$	224 \$	7 \$	8 \$	239 \$	6 164 \$	14 204 \$
Incidence de l'adoption de l'IFRS 16 ⁱ⁾	—	—	—	(115)	—	—	—	—	—	(394)	(509)
Solde retraité au 1^{er} janvier 2019	2 766 \$	817 \$	3 583 \$	4 902 \$	(799) \$	224 \$	7 \$	8 \$	239 \$	5 770 \$	13 695 \$
(Perte nette) bénéfice net	—	—	—	(478)	—	—	—	—	—	106	(372)
Autres éléments du résultat global ⁱⁱ⁾	—	—	—	(39)	—	(16)	(9)	—	(25)	(39)	(103)
Résultat global	— \$	— \$	— \$	(517) \$	— \$	(16) \$	(9) \$	— \$	(25) \$	67 \$	(475) \$
Incidence de la rémunération fondée sur des actions (notes 16 et 19)	12	—	12	—	(19)	—	—	—	—	(9)	(16)
Incidence nette des actions détenues en fiducie (notes 16 et 19)	1	—	1	2	—	—	—	—	—	—	3
Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes (notes 17 et 19)	—	—	—	—	42	—	—	—	—	(103)	(61)
Dividendes déclarés											
Par action ordinaire (en dollars)											
– 0,515 \$	—	—	—	(79)	—	—	—	—	—	—	(79)
Par action privilégiée (en dollars)											
– Série I – 0,3625 \$	—	—	—	(4)	—	—	—	—	—	—	(4)
– Série III – 0,3250 \$	—	—	—	(3)	—	—	—	—	—	—	(3)
– Série IV – 0,3250 \$	—	—	—	(2)	—	—	—	—	—	—	(2)
– Série V – 0,296875 \$	—	—	—	(2)	—	—	—	—	—	—	(2)
	13 \$	— \$	13 \$	(88) \$	23 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(112) \$	(164) \$
Solde au 23 mars 2019	2 779 \$	817 \$	3 596 \$	4 297 \$	(776) \$	208 \$	(2) \$	8 \$	214 \$	5 725 \$	13 056 \$

(non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Total du capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écarts de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2017	221 \$	817 \$	1 038 \$	7 188 \$	(432) \$	139 \$	1 \$	140 \$	6 861 \$	14 795 \$
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 ⁱ⁾	—	—	—	(36)	—	—	—	—	(36)	(72)
Solde retraité au 1^{er} janvier 2018	221 \$	817 \$	1 038 \$	7 152 \$	(432) \$	139 \$	1 \$	140 \$	6 825 \$	14 723 \$
Bénéfice net	—	—	—	190	—	—	—	—	188	378
Autres éléments du résultat global ⁱⁱ⁾	—	—	—	(10)	—	23	—	23	(10)	3
Résultat global	— \$	— \$	— \$	180 \$	— \$	23 \$	— \$	23 \$	178 \$	381 \$
Incidence de la rémunération fondée sur des actions (notes 16 et 19)	5	—	5	—	(19)	—	—	—	(10)	(24)
Incidence nette des actions détenues en fiducie (notes 16 et 19)	—	—	—	8	—	—	—	—	—	8
Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes (notes 17 et 19)	—	—	—	—	(124)	—	—	—	(412)	(536)
Dividendes déclarés										
Par action ordinaire (en dollars)										
– 0,455 \$	—	—	—	(58)	—	—	—	—	—	(58)
Par action privilégiée (en dollars)										
– Série I – 0,3625 \$	—	—	—	(4)	—	—	—	—	—	(4)
– Série III – 0,3250 \$	—	—	—	(3)	—	—	—	—	—	(3)
– Série IV – 0,3250 \$	—	—	—	(2)	—	—	—	—	—	(2)
– Série V – 0,296875 \$	—	—	—	(2)	—	—	—	—	—	(2)
	5 \$	— \$	5 \$	(61) \$	(143) \$	— \$	— \$	— \$	(422) \$	(621) \$
Solde au 24 mars 2018	226 \$	817 \$	1 043 \$	7 271 \$	(575) \$	162 \$	1 \$	163 \$	6 581 \$	14 483 \$

- i) Certains ajustements ont été apportés au solde d'ouverture des résultats non distribués afin de rendre compte de la mise en œuvre de l'IFRS 9 et de l'IFRS 16 (note 2).
- ii) Les autres éléments du résultat global comprennent des pertes actuarielles de 75 millions de dollars (19 millions de dollars en 2018), dont une tranche de 39 millions de dollars (10 millions de dollars en 2018) est présentée ci-dessus dans les résultats non distribués et une autre de 36 millions de dollars (9 millions de dollars en 2018), dans les participations ne donnant pas le contrôle. Les participations ne donnant pas le contrôle comprennent également une perte latente sur les couvertures de flux de trésorerie de 3 millions de dollars (néant en 2018) et une perte de change de 1 million de dollars en 2018.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)

12 semaines closes les

	23 mars 2019	24 mars 2018
Activités d'exploitation		
(Perte nette) bénéfice net	(372) \$	378 \$
Ajouter (déduire) :		
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	872	18
Impôt sur le résultat (note 6)	86	106
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	535	400
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	2	1
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	16	—
Perte (profit) de change (note 20)	1	(14)
Variation des provisions	(9)	(17)
	1 131 \$	872 \$
Variation des créances sur cartes de crédit (note 9)	282	199
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(129)	(478)
Impôt sur le résultat payé	(192)	(157)
Intérêts perçus	8	9
Intérêts perçus au titre de contrats de location-financement (note 2)	1	—
Autres	6	13
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 107 \$	458 \$
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(144) \$	(158) \$
Entrées d'immobilisations incorporelles	(92)	(86)
Trésorerie reprise à la consolidation initiale des franchises (note 4)	7	8
Produit de la sortie d'actifs	24	—
Paievements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement (note 2)	3	—
Variation des placements à court terme	(67)	184
Variation des dépôts de garantie (note 8)	(5)	(1 295)
Autres	(49)	(24)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(323) \$	(1 371) \$
Activités de financement		
Variation de la dette bancaire	74 \$	160 \$
Variation de la dette à court terme (note 13)	(287)	(189)
Intérêts payés	(266)	(179)
Dette à long terme – Émise (note 14)	135	2 017
– Remboursée (note 14)	(48)	(690)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts (note 2)	(50)	—
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – principal (note 2)	(140)	—
Capital social – Émis (notes 16 et 19)	10	4
– Racheté et détenu en fiducie (note 16)	(5)	—
Capital social ordinaire de Loblaw		
– Émis (notes 17 et 19)	29	34
– Racheté et détenu en fiducie (note 17)	(20)	—
– Racheté et annulé (note 17)	(215)	(544)
Dividendes – Aux porteurs d'actions ordinaires	(79)	(58)
– Aux porteurs d'actions privilégiées	(11)	(11)
– Aux actionnaires minoritaires	(58)	(57)
Autres	(25)	(34)
(Sorties) entrées nettes liées aux activités de financement	(956) \$	453 \$
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	—	1
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(172) \$	(459) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 521	2 034
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 349 \$	1 575 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») est une société ouverte canadienne constituée en 1928 dont le siège social est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto, Canada M4T 2S7. La société mère de la société est Wittington Investments, Limited.

Le 1^{er} novembre 2018, la société et les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») ont procédé à une réorganisation aux termes de laquelle Loblaw a transféré à la société sa participation véritable d'environ 61,6 % dans Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») (la « réorganisation »). Dans le cadre de la réorganisation, la société a émis environ 26,6 millions d'actions ordinaires en faveur des porteurs d'actions ordinaires de Loblaw autres que la société et ses filiales (les « actionnaires minoritaires de Loblaw »). À l'issue de la réorganisation, la société détenait une participation véritable directe d'environ 65,4 % dans Propriétés de Choix (ce qui comprend une participation directe d'environ 3,8 % détenue par GWL dans Propriétés de Choix avant la réorganisation) et Propriétés de Choix est devenue un secteur d'exploitation à présenter de la société.

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de trois secteurs d'exploitation à présenter, Weston Foods, Propriétés de Choix et Loblaw. Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation de Propriétés de Choix et de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société. Au premier trimestre de 2019, toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Autres et intersectoriel ». Les chiffres comparatifs de Weston Foods et du poste « Autres et intersectoriel » ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le secteur d'exploitation Weston Foods inclut un chef de file des produits de boulangerie en Amérique du Nord qui offre des pains et petits pains, de même que des pains et petits pains surgelés et artisanaux ainsi que des gâteaux, des beignes, des tartes, des biscuits et d'autres produits partout au Canada et aux États-Unis.

Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile.

Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerces de détail, d'immeubles industriels, d'immeubles à bureaux et d'immeubles résidentiels partout au Canada.

Les cours de change, le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés ont une incidence sur le bénéfice net trimestriel. L'incidence du caractère saisonnier des activités de Weston Foods est plus importante aux troisième et quatrième trimestres et l'est moins au premier trimestre. L'incidence du caractère saisonnier des activités de Loblaw est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre.

Note 2. Principales méthodes comptables et estimations comptables critiques et jugements

Les principales méthodes comptables ainsi que les estimations et jugements critiques décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2018 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités, à l'exception de la norme comptable entrée en vigueur en 2019. Les modifications aux principales méthodes comptables sont décrites plus bas.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

Déclaration de conformité Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS » ou « PCGR ») et la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2018 de la société et les notes y afférentes.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la société le 6 mai 2019.

Norme comptable adoptée en 2019

IFRS 16 En 2016, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, (l'« IFRS 16 »), qui remplace l'International Accounting Standard 17, *Contrats de location* (l'« IAS 17 »), et les interprétations connexes. La norme prévoit l'utilisation, par les preneurs, d'un modèle unique d'évaluation et de comptabilisation des contrats de location au bilan, éliminant la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. Les preneurs comptabilisent un actif au titre du droit d'utilisation, qui représente le contrôle qu'ils exercent sur le bien sous-jacent et leur droit de l'utiliser, et une obligation locative qui représente leur obligation d'effectuer des paiements futurs au titre de la location. Les exigences de comptabilisation s'appliquant au bailleur demeurent semblables à celles de l'IAS 17.

L'IFRS 16 est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Dans le cas des contrats de location aux termes desquels elle est le preneur, la société avait le choix d'adopter une approche entièrement rétrospective ou une approche rétrospective modifiée lors de la transition à l'IFRS 16. La société a adopté la norme le 1^{er} janvier 2019 selon l'approche rétrospective modifiée. Elle a appliqué les exigences de la norme de manière rétrospective, les effets cumulés de l'application initiale étant comptabilisés dans les résultats non distribués à l'ouverture au 1^{er} janvier 2019 sans retraitement des chiffres de la période comparative. Selon l'approche rétrospective modifiée, la société a choisi d'évaluer l'ensemble des actifs au titre de droits d'utilisation de manière rétrospective comme si la norme avait été appliquée depuis la date de début des contrats de location.

La quasi-totalité des contrats de location simple de la société sont des contrats de location immobiliers visant des magasins de détail, des centres de distribution et des bureaux. Les autres biens loués comprennent des véhicules à passagers, des camions et du matériel informatique. La société a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives à l'égard de ses contrats de location simple, sauf pour certains contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et certaines catégories de biens sous-jacents dont les durées du contrat de location sont de 12 mois ou moins. La charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives ont remplacé les charges de loyers qui étaient auparavant comptabilisées sur une base linéaire en vertu de l'IAS 17 sur la durée du contrat de location. Il n'y a pas d'incidence importante au titre des contrats de location-financement existants de la société aux termes de l'IAS 17 en tant que preneur.

La société possède et loue également des immeubles qui sont loués ou sous-loués à des tiers, respectivement. Les sous-locations ont principalement trait à des franchisés non consolidés et à des locataires complémentaires. En tant que bailleur intermédiaire, la société a évalué de nouveau le classement de ses contrats de sous-location en fonction des actifs au titre de droits d'utilisation découlant du bail principal et a comptabilisé une créance correspondante au titre du contrat de location-financement lorsque la conclusion de la réévaluation s'est avérée être que le contrat de sous-location était un contrat de location-financement.

L'IFRS 16 permet l'utilisation d'exemptions relatives à la comptabilisation et de mesures de simplification. La société a appliqué les exemptions relatives à la comptabilisation et les mesures de simplification suivantes :

- elle a conservé l'ancienne définition d'un contrat de location pour les contrats en vigueur à la date de l'application initiale;
- elle a exclu certains contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et certains contrats de location à court terme de la comptabilisation des contrats de location selon l'IFRS 16;
- elle a appliqué la norme à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires, notamment des contrats de location de véhicules et d'équipement;
- elle a appliqué un seul taux d'actualisation à un portefeuille de contrats de location ayant des caractéristiques raisonnablement similaires à la date d'application initiale;
- elle a exclu les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de l'application initiale;

- elle a utilisé des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location à la date de l'application initiale.

La société n'a pas eu recours à la mesure de simplification qui permet à un preneur d'évaluer si des contrats de location sont déficitaires en appliquant l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, immédiatement avant la date d'application initiale plutôt que de procéder à un test de dépréciation. À la date de l'application initiale, la société a appliqué les exigences de l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, et a comptabilisé dans les résultats non distribués d'ouverture des pertes de valeur de 62 millions de dollars sur les actifs au titre de droits d'utilisation, ce qui représente un montant additionnel de 16 millions de dollars venant s'ajouter à la provision au titre des contrats déficitaires.

L'incidence de l'adoption de l'IFRS 16 sur le bilan de la société au 1^{er} janvier 2019 se présente comme suit :

Bilan consolidé résumé

Augmentation (diminution) (en millions de dollars)	Au 1 ^{er} janvier 2019
Actifs courants	
Charges payées d'avance et autres actifs	(62) \$
Total des actifs courants	(62) \$
Immobilisations corporelles ⁱ⁾	(435)
Actifs au titre de droits d'utilisation ⁱ⁾	4 114
Immobilisations incorporelles	(82)
Impôt différé	32
Autres actifs	85
Total des actifs	3 652 \$
Passifs courants	
Fournisseurs et autres passifs	(11) \$
Provisions	(4)
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme ⁱ⁾	(37)
Tranche à moins d'un an des obligations locatives ^{i), ii)}	736
Total des passifs courants	684 \$
Provisions	(76)
Dette à long terme ⁱ⁾	(498)
Obligations locatives ^{i), ii)}	4 350
Impôt différé	(89)
Autres passifs	(210)
Participations ne donnant pas le contrôle	(394)
Résultats non distribués	(115)
Total des passifs et des capitaux propres	3 652 \$

i) Les contrats de location qui étaient auparavant classés à titre de contrats de location-financement en vertu de l'IAS 17 ont été comptabilisés dans les immobilisations corporelles, la tranche à moins d'un an de la dette à long terme et la dette à long terme. Depuis le 1^{er} janvier 2019, ces soldes sont compris dans les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives.

ii) Le calcul des obligations locatives ne tient pas compte des contrats de location à court terme ou des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur ni des contrats de location aux termes desquels les paiements au titre de la location peuvent varier et ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux. Ces charges au titre de contrats de location sont la plupart du temps systématiquement comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives.

Pour calculer les obligations locatives, la société a utilisé ses taux d'emprunt marginaux au 1^{er} janvier 2019. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré est de 4,39 %. La durée résiduelle moyenne pondérée des contrats de location était d'environ 10 ans au 1^{er} janvier 2019.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les obligations locatives comptabilisées au 1^{er} janvier 2019 et les engagements aux termes de contrats de location simple présentés en vertu de l'IAS 17 au 31 décembre 2018, actualisés selon le taux d'emprunt marginal moyen pondéré à la date de l'application initiale :

(en millions de dollars)	Au	
	1 ^{er} janvier 2019	
Engagement aux termes de contrats de location simple au 31 décembre 2018 présenté dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de la société	4 826 \$	
Montant actualisé selon le taux d'emprunt marginal moyen pondéré au 1 ^{er} janvier 2019	3 932 \$	
Obligations découlant de contrats de location-financement comptabilisées au 31 décembre 2018	535	
Options de renouvellement et de résiliation dont le preneur a la certitude raisonnable d'exercer	619	
Obligations locatives comptabilisées au 1^{er} janvier 2019	5 086 \$	
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	736 \$	
Obligations locatives	4 350	
Total des obligations locatives	5 086 \$	

Au premier trimestre de 2019, la variation des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives s'est présentée comme suit :

Actifs au titre de droits d'utilisation

Le tableau qui suit présente l'évolution du coût et du cumul de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation au 23 mars 2019 et pour la période close à cette date :

(en millions de dollars)	12 semaines closes le		
	23 mars 2019		
	Immeubles	Autres	Total
Coût			
Solde à l'ouverture de la période	4 046 \$	68 \$	4 114 \$
Entrées de contrats de location	58	—	58
Solde à la clôture de la période	4 104 \$	68 \$	4 172 \$
Cumul de l'amortissement			
Solde à l'ouverture de la période	— \$	— \$	— \$
Amortissement	126	6	132
Solde à la clôture de la période	126 \$	6 \$	132 \$
Valeur comptable au 23 mars 2019	3 978 \$	62 \$	4 040 \$

Obligations locatives

Le tableau qui suit présente l'évolution des obligations locatives au 23 mars 2019 et pour la période close à cette date :

(en millions de dollars)	12 semaines closes le
	23 mars 2019
Solde à l'ouverture de la période	5 086 \$
Entrées de contrats de location	58
Paievements au titre de la location	(190)
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	50
Solde à la clôture de la période	5 004 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	756
Obligations locatives	4 248
Total des obligations locatives	5 004 \$

Modifications des principales méthodes comptables relatives aux contrats de location

Comme elle a appliqué l'approche rétrospective modifiée, la société n'a pas retraité les données comparatives de la période comparative de l'exercice précédent. Par conséquent, les données comparatives continuent d'être présentées selon l'IAS 17 et les interprétations connexes.

Méthode s'appliquant depuis le 1^{er} janvier 2019

À titre de preneur La société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative en fonction de la valeur actualisée des paiements futurs au titre de la location lorsque le bailleur met le bien loué à sa disposition. Les paiements au titre de la location pour des biens qui sont exemptés du fait de l'exemption à court terme et de l'exemption relative à la faible valeur ainsi que les paiements variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont la plupart du temps comptabilisés systématiquement dans les frais de vente et charges générales et administratives.

L'évaluation des obligations locatives comprend les paiements fixes et fixes en substance, ainsi que les paiements variables au titre de la location qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir. S'il y a lieu, les obligations locatives comprennent aussi le prix d'exercice de toute option d'achat que la société a la certitude raisonnable d'exercer, les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location si la durée du contrat de location reflète également l'exercice de l'option de résiliation du contrat de location ainsi que les sommes que la société s'attend à devoir payer au titre d'une garantie de valeur résiduelle. Après la comptabilisation initiale, la société évalue les obligations locatives au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les obligations locatives sont réévaluées lorsqu'un changement est apporté à la durée d'un contrat de location, à l'évaluation d'une option d'achat d'un bien loué, aux sommes que la société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle ou au montant des paiements futurs au titre de la location en raison d'une modification d'un indice ou d'un taux associé au paiement.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au montant initial des obligations locatives majoré des coûts directs initiaux, des paiements au titre de la location effectués à la date de début du contrat de location ou avant cette date, déduction faite de tout avantage incitatif reçu, et des coûts de mise hors service. Après la comptabilisation initiale, la société applique le modèle du coût aux actifs au titre de droits d'utilisation, sauf dans le cas des actifs au titre de droits d'utilisation qui répondent à la définition d'un immeuble de placement au sens de l'IAS 40, *Immeubles de placement*, auxquels elle applique le modèle de la juste valeur. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, diminué du cumul de l'amortissement, du cumul des pertes de valeur, tel qu'il est prescrit par l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, et de toute réévaluation d'obligations locatives. Les actifs sont amortis selon le mode linéaire sur la plus courte durée entre la durée d'utilité de l'actif et la durée du contrat de location.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Les taux d'actualisation utilisés aux fins du calcul de la valeur actualisée correspondent aux taux d'intérêt implicites des contrats de location s'il est possible de déterminer facilement ces taux. Sinon, ils correspondent aux taux d'emprunt marginaux de la société. La durée des contrats de location utilisée correspond à la période contractuelle durant laquelle les contrats de location sont non résiliables, à laquelle s'ajoutent les périodes couvertes par une option de renouvellement des contrats de location que la société a la certitude raisonnable d'exercer et les périodes couvertes par toute option de résiliation des contrats de location que la société a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

Lorsqu'un contrat contient à la fois des composantes locatives et des composantes non locatives, la société répartira la contrepartie prévue au contrat entre toutes les composantes sur la base de leur prix distinct relatif et du prix distinct de l'ensemble des composantes non locatives. Les prix distincts relatifs sont déterminés en maximisant l'utilisation d'informations observables concernant le prix qu'un fournisseur demanderait pour un bien ou un service similaire.

Pour ce qui est des transactions de cession-bail, la société applique les exigences de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (l'« IFRS 15 »), afin de déterminer si la cession d'un bien doit être comptabilisée comme une vente. Si la cession du bien constitue une vente, alors la société évaluera l'actif au titre du droit d'utilisation découlant de la transaction de cession-bail proportionnellement à la valeur comptable antérieure du bien dont elle conserve le droit d'utilisation.

À titre de bailleur Les principales méthodes comptables que la société applique à titre de bailleur demeurent essentiellement les mêmes. À titre de bailleur, la répartition des produits tirés des activités ordinaires entre les différentes composantes du contrat est comptabilisée conformément aux dispositions de l'IFRS 15.

À la date à laquelle elle met le bien loué sous-jacent à la disposition du preneur, la société classe chaque contrat de location soit à titre de contrat de location simple, soit à titre de contrat de location-financement. Un contrat de location est classé à titre de contrat de location-financement s'il a pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages liés au bien sous-jacent; sinon, il est classé à titre de contrat de location simple. Les produits locatifs tirés des contrats de location simple sont comptabilisés selon le mode linéaire sur toute la durée du contrat de location, tandis que les produits locatifs tirés des contrats de location-financement sont comptabilisés sur une base systématique qui reflète le taux de rendement qu'obtient la société sur l'investissement net dans le bien loué.

Lorsque la société agit en tant que bailleur intermédiaire, elle détermine le classement du contrat de sous-location en fonction de l'actif au titre du droit d'utilisation.

Estimations comptables critiques et jugements au titre des contrats de location

Jugements posés en lien avec les méthodes comptables mises en œuvre La direction exerce un jugement pour déterminer la durée appropriée de chaque contrat de location. Elle prend en considération l'ensemble des faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer une option de renouvellement ou à ne pas exercer une option de résiliation, notamment les investissements dans des améliorations locatives majeures, les rendements des magasins et les pratiques commerciales antérieures. Les périodes visées par des options de renouvellement sont prises en compte dans la durée du contrat de location uniquement si la direction a la certitude raisonnable que l'option sera exercée. La direction considère le seuil de certitude raisonnable comme un seuil élevé. Tout changement touchant le contexte économique ou le secteur de la vente au détail pourrait influencer sur l'évaluation par la direction de la durée du contrat de location, et toute modification de l'estimation par la direction des durées des contrats de location pourrait avoir une incidence significative sur le bilan et l'état des résultats de la société.

Principales sources d'estimation Afin de déterminer la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives, la société doit estimer le taux d'emprunt marginal propre à chaque bien loué ou au portefeuille de biens loués si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. La direction détermine le taux d'emprunt marginal de chaque bien loué ou du portefeuille de biens loués en prenant en considération le degré de solvabilité de la société, la garantie, la durée et la valeur du bien loué sous-jacent ainsi que l'environnement économique dans lequel le bien loué est exploité. Les taux d'emprunt marginaux peuvent changer par suite de changements macroéconomiques.

Modifications des principales méthodes comptables en 2018

IFRS 9 La société a mis en œuvre les dispositions de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), le 1^{er} janvier 2018 de manière rétrospective, les effets cumulés de l'application initiale étant comptabilisés dans les résultats non distribués d'ouverture, sans retraitement des périodes comparatives. La société a révisé certaines données du modèle des pertes de crédit attendues au deuxième trimestre de 2018 et a appliqué les modifications de manière rétrospective, sans que cela n'ait d'incidence sur le bénéfice. L'incidence sur le bilan d'ouverture de la société pour la période comparative se présente comme suit :

Bilan consolidé	
Augmentation (diminution)	Au
(en millions de dollars)	1 ^{er} janvier 2018
Créances sur cartes de crédit	(98) \$
Actifs d'impôt différé	26
Impôt sur le résultat à payer	4
Passifs d'impôt différé	(4)
Capitaux propres	(72)

Les modifications figurent dans le bilan et l'état des variations des capitaux propres comparatifs au 24 mars 2018.

Immeubles de placement La société a choisi d'adopter le modèle de la juste valeur pour évaluer les immeubles de placement, en remplacement du modèle du coût. La société a appliqué cette modification de manière rétrospective au deuxième trimestre de 2018, avec retraitement des chiffres des périodes précédentes. Les répercussions sur les bilans consolidés de la société pour les périodes comparatives se présentent comme suit :

Bilans consolidés		
Augmentation (diminution)	Au	Au
(en millions de dollars)	24 mars 2018	1 ^{er} janvier 2018
Immeubles de placement	41 \$	41 \$
Passifs d'impôt différé	5	5
Capitaux propres	36	36

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 3. Filiales

Le tableau suivant présente un résumé des principales filiales de la société. Les participations véritables détenues équivalent aux droits de vote que détient la société.

		23 mars 2019		Aux 24 mars 2018		31 décembre 2018	
		Nombre d'actions/de parts détenues	Participation véritable	Nombre d'actions/de parts détenues	Participation véritable	Nombre d'actions/de parts détenues	Participation véritable
Loblaw	Actions ordinaires ⁱ⁾	187 815 138	50,9 %	187 815 138	49,5 %	187 815 138	50,4 %
	Parts de société en commandite de catégorie B ⁱⁱ⁾	389 961 783	s. o.	319 080 557	s. o.	389 961 783	s. o.
	Parts de fiducie ⁱⁱⁱ⁾	46 856 415	s. o.	46 856 415	s. o.	46 856 415	s. o.
Propriétés de Choix		436 818 198	65,3 %	365 936 972	88,5 %	436 818 198	65,4 %

- i) Comprend 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw données en nantissement aux termes du contrat à livrer sur actions (note 20).
- ii) Les parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») ont une valeur économique équivalente aux parts de fiducie, confèrent à leurs porteurs le droit de recevoir des distributions équivalentes à celles versées sur les parts de fiducie et sont échangeables, au gré du porteur, en parts de fiducie. Au 23 mars 2019 et au 31 décembre 2018, la totalité des parts échangeables étaient détenues par GWL (au 24 mars 2018, la totalité des parts échangeables étaient détenues par Loblaw).
- iii) Reflète les parts de fiducie détenues directement par GWL au 23 mars 2019 et au 31 décembre 2018, soit 46 856 415 parts. Au 24 mars 2018, GWL et Loblaw détenaient respectivement 25 356 415 parts et 21 500 000 parts.

Après la clôture du premier trimestre de 2019, Propriétés de Choix a conclu une entente avec un syndicat de preneurs fermes visant la vente, par voie de prise ferme, de 22 815 000 parts de fiducie (les « parts offertes ») au prix de 13,15 \$ la part offerte (le « prix d'offre »), pour un produit brut d'environ 300 millions de dollars (le « placement »). Propriétés de Choix a également attribué aux preneurs fermes une option de surallocation leur permettant de souscrire 3 422 250 parts offertes additionnelles qui, si elle est exercée intégralement, porterait le produit brut tiré du placement à environ 345 millions de dollars. De plus, conformément à ses droits préférentiels de souscription, la société a convenu de souscrire 3 805 000 parts offertes au prix d'offre dans le cadre du placement pour environ 50 millions de dollars. La clôture du placement devrait avoir lieu au deuxième trimestre de 2019, sous réserve de l'obtention, par Propriétés de Choix, des approbations réglementaires habituelles. À la clôture du placement, la société détiendra une participation véritable d'environ 63,3 % dans Propriétés de Choix (ou 63,0 % si l'option de surallocation est exercée intégralement).

Note 4. Acquisitions d'entreprises

Consolidation des franchises Loblaw comptabilise la consolidation des franchises existantes comme des acquisitions d'entreprises et consolide ses franchises à compter de la date à laquelle le franchisé conclut un nouveau contrat de franchise simplifié avec Loblaw. Les actifs acquis et les passifs repris par suite de la consolidation ont été évalués à la date d'acquisition au moyen des justes valeurs qui se rapprochent des valeurs comptables des franchises à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation des franchises acquises ont été inclus dans les résultats d'exploitation de Loblaw à compter de la date d'acquisition.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants comptabilisés au titre des actifs acquis, des passifs repris et des participations ne donnant pas le contrôle aux dates d'acquisition :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	23 mars 2019	24 mars 2018
Actif net acquis :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 \$	8 \$
Stocks	13	17
Immobilisations corporelles	12	26
Fournisseurs et autres passifs ⁱ⁾	(11)	(8)
Autres passifs ⁱ⁾	(15)	(39)
Participations ne donnant pas le contrôle	(6)	(4)
Total de l'actif net acquis	— \$	— \$

i) À la consolidation, les fournisseurs et autres passifs et les autres passifs sont éliminés des créances, des créances liées aux prêts consentis à des franchisés et des placements dans des franchises qui sont détenus par Loblaw.

Acquisition de Canadian Real Estate Investment Trust par Propriétés de Choix Le 4 mai 2018, Propriétés de Choix a acquis tous les actifs et repris la totalité des passifs de Canadian Real Estate Investment Trust (« CREIT »), y compris la dette en cours, en contrepartie d'un montant total de 3 708 millions de dollars. La contrepartie s'est composée d'un montant en trésorerie de 1 652 millions de dollars et de l'émission de 182 836 481 parts de fiducie. Le calcul provisoire du prix d'achat est fondé sur les meilleures estimations de la juste valeur faites par la direction. La direction a un an à compter de la date d'acquisition pour établir de manière définitive la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris. Au premier trimestre de 2019, aucun ajustement n'a été apporté aux montants attribués aux actifs nets identifiables.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 5. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	23 mars 2019	24 mars 2018
Charges d'intérêts :		
Dettes à long terme ⁱ⁾	158 \$	131 \$
Obligations locatives (note 2)	50	—
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	7	9
Distributions sur les parts de fiducie ⁱⁱ⁾	43	8
Fiducies de financement indépendantes	5	4
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 18)	2	2
Dettes bancaires	1	1
Intérêts inscrits à l'actif	(2)	—
	264 \$	155 \$
Produits d'intérêts :		
Produits de désactualisation	(1) \$	(1) \$
Produits d'intérêts à court terme	(10)	(8)
	(11) \$	(9) \$
Contrat à livrerⁱⁱⁱ⁾	37 \$	(47) \$
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie (note 20)	582 \$	(81) \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	872 \$	18 \$

i) Comprend les intérêts sur la dette prise en charge dans le cadre de l'acquisition de CREIT.

ii) Dans le cadre de l'acquisition de CREIT, Propriétés de Choix a émis 182 836 481 nouvelles parts de fiducie en faveur des porteurs de parts autres que la société et Loblaw (note 4).

iii) Le premier trimestre de 2019 tient compte d'une charge hors trésorerie de 43 millions de dollars (produit hors trésorerie de 42 millions de dollars en 2018) liée à l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw (note 20). Il s'agit d'un ajustement hors trésorerie résultant des fluctuations du cours des actions ordinaires sous-jacentes de Loblaw. À l'échéance, tout montant en trésorerie versé au titre du contrat à livrer peut être contrebalancé par la vente des actions ordinaires sous-jacentes de Loblaw. Au premier trimestre de 2019, les chiffres comprennent également des produits de désactualisation à terme de 12 millions de dollars (10 millions de dollars en 2018) et des coûts à terme de 6 millions de dollars (5 millions de dollars en 2018) liés au contrat à livrer.

Note 6. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au premier trimestre de 2019 s'est établie à 86 millions de dollars (106 millions de dollars en 2018) et le taux d'impôt effectif s'est établi à (30,1 %) (21,9 % en 2018). La variation du taux d'impôt effectif est principalement attribuable à l'augmentation de l'ajustement non déductible de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie et à l'incidence de certains autres éléments non déductibles.

Note 7. (Perte nette) bénéfice net de base et dilué(e) par action ordinaire

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les	
	23 mars 2019	24 mars 2018
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	(478) \$	190 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)
(Perte nette) bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	(488) \$	180 \$
Réduction du bénéfice net attribuable aux instruments dilutifs de Loblaw	(1)	(1)
(Perte nette) bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	(489) \$	179 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 16)	153,3	127,7
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des actions ⁱ⁾ (en millions)	0,3	0,4
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ⁱⁱ⁾ (en millions)	153,6	128,1
(Perte nette) bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	(3,18) \$	1,41 \$
(Perte nette) bénéfice net dilué(e) par action ordinaire (en dollars)	(3,18) \$	1,40 \$

- i) Au premier trimestre de 2019, 1 327 486 instruments potentiellement dilutifs (665 053 en 2018) ont été exclus du calcul (de la perte nette) du bénéfice net dilué(e) par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.
- ii) Comprend l'incidence des instruments dilutifs aux fins du calcul (de la perte nette) du bénéfice net dilué(e) par action ordinaire.

Note 8. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie

Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie se présentent comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars)	23 mars 2019	Aux	
		24 mars 2018	31 déc. 2018
Trésorerie	524 \$	586 \$	661 \$
Équivalents de trésorerie :			
Acceptations bancaires	452	484	258
Bons du Trésor	238	214	405
Papier commercial de sociétés	135	291	197
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 349 \$	1 575 \$	1 521 \$

Placements à court terme

(en millions de dollars)	23 mars 2019	Aux	
		24 mars 2018	31 déc. 2018
Acceptations bancaires	108 \$	542 \$	85 \$
Bons du Trésor	186	217	143
Papier commercial de sociétés	53	176	52
Titres d'État	—	2	—
Autres	—	—	1
Placements à court terme	347 \$	937 \$	281 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Dépôts de garantie

(en millions de dollars)	23 mars 2019	Aux	
		24 mars 2018	31 déc. 2018
Acceptations bancaires ⁱ⁾	— \$	1 295 \$	— \$
Trésorerie	50	49	48
Bons du Trésor	41	33	39
Titres d'État	—	2	—
Dépôts de garantie	91 \$	1 379 \$	87 \$

i) À la clôture du premier trimestre de 2018, les acceptations bancaires tiennent compte d'un produit net de 1 295 millions de dollars tiré de l'émission de billets non garantis de premier rang qui ont été entiercés dans le cadre du financement de l'acquisition de CREIT et qui sont classés à titre d'actifs courants. Au deuxième trimestre de 2018, Propriétés de Choix a conclu l'acquisition de CREIT et le produit a été libéré de l'entiercement (note 4).

Note 9. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	23 mars 2019	Aux	
		24 mars 2018 ⁱ⁾	31 déc. 2018
Créances sur cartes de crédit, montant brut	3 222 \$	2 953 \$	3 496 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(175)	(150)	(167)
Créances sur cartes de crédit	3 047 \$	2 803 \$	3 329 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle^{MD}</i> (note 14)	750 \$	900 \$	750 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes (note 13)	615	440	915
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 365 \$	1 340 \$	1 665 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités (note 2).

Loblaw, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Fiducie cartes de crédit Eagle^{MD}* (« Eagle ») et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Au premier trimestre de 2019, la Banque PC a comptabilisé une réduction nette de 300 millions de dollars de la participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes en raison d'exigences de capitalisation moindres.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours, et elle se conformait à cette exigence à la clôture du premier trimestre de 2019 et s'y est conformée tout au long du premier trimestre de 2019.

Note 10. Stocks

Les composantes des stocks se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	23 mars 2019	Aux	
		24 mars 2018	31 déc. 2018
Matières premières et fournitures	68 \$	70 \$	68 \$
Produits finis	4 683	4 528	4 933
Stocks	4 751 \$	4 598 \$	5 001 \$

Pour les stocks comptabilisés à la clôture du premier trimestre de 2019, Loblaw a inscrit une provision au titre des stocks de 31 millions de dollars (53 millions de dollars au 24 mars 2018 et 37 millions de dollars au 31 décembre 2018) liée à la dépréciation des stocks pour en ramener le coût sous la valeur nette de réalisation. Au 24 mars 2018, la provision au titre des stocks comprenait un montant de 19 millions de dollars lié à l'incidence de la réforme du réseau de la santé. Cette diminution de valeur est incluse dans le coût des stocks vendus. Il n'y a eu aucune reprise liée à des stocks précédemment dépréciés pour les trimestres clos le 23 mars 2019 et le 24 mars 2018.

Note 11. Actifs détenus en vue de la vente

Loblaw classe certains actifs, principalement des terrains et des bâtiments qu'elle a l'intention de céder au cours des 12 prochains mois, à titre d'actifs détenus en vue de la vente. Ces actifs ont été utilisés précédemment dans le secteur Vente au détail de Loblaw. Au premier trimestre de 2019, Loblaw a comptabilisé un profit net de 8 millions de dollars (néant en 2018) tiré de la vente d'un actif détenu en vue de la vente. Au premier trimestre de 2019, aucune perte de valeur (perte négligeable en 2018) n'a été comptabilisée à l'égard de ces biens.

Note 12. Autres actifs

Les composantes des autres actifs se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	23 mars 2019	Aux	
		24 mars 2018	31 déc. 2018
Juste valeur du contrat à livrer sur actions (note 20)	525 \$	487 \$	556 \$
Placements divers et autres créances	61	65	51
Actif net au titre des prestations constituées (note 18)	179	128	233
Créance liée aux contrats de location-financement	83	—	—
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir	203	—	187
Autres	172	214	159
Total des autres actifs	1 223 \$	894 \$	1 186 \$
Partie courante des prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir	128	—	99
Autres actifs	1 095 \$	894 \$	1 087 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 13. Dette à court terme

Les composantes de la dette à court terme se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	23 mars 2019	Aux 24 mars 2018	31 déc. 2018
Autres fiducies de titrisation indépendantes (note 9)	615 \$	440 \$	915 \$
Déventures de série B ⁱ⁾	677	629	664
Dette à court terme	1 292 \$	1 069 \$	1 579 \$

- i) Les déventures de série B émises par GWL sont remboursables à vue et sont garanties par le nantissement de 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw.

Autres fiducies de titrisation indépendantes L'encours de la dette à court terme se rapporte aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes avec droit de recours (note 9).

À la clôture du premier trimestre de 2019, le passif brut éventuel global aux termes des lettres de crédit en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 55 millions de dollars (44 millions de dollars au 24 mars 2018 et 89 millions de dollars au 31 décembre 2018), soit 9 % (10 % au 24 mars 2018 et au 31 décembre 2018) du montant des créances sur cartes de crédit titrisées.

Note 14. Dette à long terme

Les composantes de la dette à long terme se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	23 mars 2019	Aux 24 mars 2018	31 déc. 2018
Déventures	9 917 \$	9 851 \$	9 918 \$
Facilités de crédit à terme non garanties de Propriétés de Choix	800	298	800
Dette à long terme garantie par une hypothèque	1 311	83	1 328
Emprunts pour la construction	24	—	21
Certificats de placement garanti	1 121	840	1 141
Fiducie de titrisation indépendante (note 9)	750	900	750
Fiducies de financement indépendantes	530	545	536
Facilités de crédit engagées	455	374	325
Obligations découlant de contrats de location-financement ⁱ⁾	—	556	535
Coûts de transaction et autres	(37)	(29)	(36)
Total de la dette à long terme	14 871 \$	13 418 \$	15 318 \$
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	1 273	3 092	1 343
Dette à long terme	13 598 \$	10 326 \$	13 975 \$

- i) En raison de la mise en œuvre de l'IFRS 16, les obligations découlant de contrats de location-financement sont comprises dans les obligations locatives (note 2).

La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives à la clôture et tout au long du premier trimestre de 2019.

Débetures Le tableau qui suit présente un résumé des débetures émises ou prises en charge au cours des périodes closes aux dates indiquées :

			12 semaines closes les	
			23 mars 2019	24 mars 2018
(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Montant en capital	Montant en capital
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix				
– Série I	3,01 %	21 mars 2022	— \$	300 \$
– Série J	3,55 %	10 janvier 2025	—	350
– Série K	3,56 %	9 septembre 2024	—	550
– Série L	4,18 %	8 mars 2028	—	750
Total des débetures émises			— \$	1 950 \$

Aucune débeture n'a été émise ou remboursée au premier trimestre de 2019. Propriétés de Choix a effectué le remboursement anticipé de débetures non garanties de premier rang de série A d'une valeur de 400 millions de dollars au premier trimestre de 2018.

Facilités de crédit à terme non garanties En 2018, Propriétés de Choix a obtenu un montant de 800 millions de dollars au moyen de deux facilités de crédit à terme non garanties, soit un emprunt à terme non garanti de 4 ans de 175 millions de dollars accordé par un consortium de prêteurs arrivant à échéance le 4 mai 2022 et un emprunt à terme non garanti de 5 ans de 625 millions de dollars accordé par un consortium de prêteurs arrivant à échéance le 4 mai 2023. Les emprunts à terme portent intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,45 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 %. Les taux s'appliquant à ces emprunts sont conditionnels au maintien par Propriétés de Choix de la notation de BBB que lui ont accordée DBRS et S&P.

Certificats de placement garanti (les « CPG ») Le tableau qui suit résume les activités liées à l'émission de CPG de la Banque PC, si l'on ne tient pas compte des commissions, pour les périodes closes aux dates indiquées :

			12 semaines closes les	
			23 mars 2019	24 mars 2018
(en millions de dollars)				
Solde à l'ouverture de la période			1 141 \$	852 \$
CPG émis			3	1
CPG arrivés à échéance			(23)	(13)
Solde à la clôture de la période			1 121 \$	840 \$

Fiducies de financement indépendantes Loblaw accorde un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 24 mars 2018 et au 31 décembre 2018) sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes, correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % au 24 mars 2018 et au 31 décembre 2018) du capital des prêts en cours.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Facilités de crédit engagées Les composantes des lignes de crédit engagées disponibles se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	Date d'échéance	23 mars 2019		Aux 24 mars 2018		Aux 31 déc. 2018	
		Crédit disponible	Prélevé	Crédit disponible	Prélevé	Crédit disponible	Prélevé
Facilité de crédit engagée de Loblaw	10 juin 2021	1 000 \$	— \$	1 000 \$	— \$	1 000 \$	— \$
Facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix conclue avec un consortium ⁱ⁾	5 juillet 2022	—	—	500	374	—	—
Facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix conclue avec un consortium	4 mai 2023	1 500	455	—	—	1 500	325
Total des lignes de crédit engagées		2 500 \$	455 \$	1 500 \$	374 \$	2 500 \$	325 \$

i) En 2018, Propriétés de Choix a remboursé et annulé la facilité de crédit engagée de 500 millions de dollars conclue avec un consortium dans le cadre de la clôture de l'acquisition de CREIT.

Tranche à moins d'un an de la dette à long terme La tranche à moins d'un an de la dette à long terme se compose des éléments suivants :

(en millions de dollars)	23 mars 2019	Aux 24 mars 2018		Aux 31 déc. 2018
Déventures	300 \$	2 375 \$		300 \$
CPG	257	205		274
Fiducie de titrisation indépendante	—	400		—
Fiducies de financement indépendantes	530	—		536
Obligations découlant de contrats de location-financement	—	40		37
Dette à long terme garantie par une hypothèque	174	72		182
Emprunts pour la construction	12	—		14
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	1 273 \$	3 092 \$		1 343 \$

Rapprochement de la dette à long terme Le tableau qui suit présente le rapprochement des variations des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement avec la dette à long terme pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	23 mars 2019	24 mars 2018 ⁱ⁾
Total de la dette à long terme à l'ouverture de la période	15 318 \$	12 092 \$
Reclassement des obligations découlant de contrats de location-financement attribuable à l'IFRS 16 (note 2)	(535)	—
Dette à long terme, compte tenu du reclassement, à l'ouverture de la période	14 783	12 092
Émissions de titres de créances à long terme ⁱⁱ⁾	135	2 017
Remboursements sur la dette à long terme ^{ii), iii)}	(48)	(690)
Total des entrées de trésorerie liées aux activités de financement de la dette à long terme	87	1 327
Autres variations hors trésorerie	1	(1)
Total de la dette à long terme à la clôture de la période	14 871 \$	13 418 \$

- i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.
- ii) Comprend les émissions nettes ou les remboursements nets provenant des facilités de crédit de Propriétés de Choix selon les activités de la période.
- iii) Comprend les remboursements nets provenant de la fiducie de financement indépendante, qui constituent des titres de créance renouvelables.

Note 15. Autres passifs

Les composantes des autres passifs se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	Aux		
	23 mars 2019	24 mars 2018	31 déc. 2018
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies (note 18)	398 \$	388 \$	347 \$
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	112	114	115
Obligation différée découlant d'un contrat de location ⁱ⁾	—	140	148
Juste valeur des contrats de location acquis ⁱ⁾	—	63	54
Passif au titre de la rémunération fondée sur des actions (note 19)	13	3	6
Autres ⁱ⁾	38	61	21
Autres passifs	561 \$	769 \$	691 \$

- i) En raison de la mise en œuvre de l'IFRS 16, les obligations découlant de contrats de location-financement sont comprises dans les obligations locatives (note 2).

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 16. Capital social

Capital social ordinaire Le tableau qui suit résume l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les		24 mars 2018	
	23 mars 2019			
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	153 370 108	2 766 \$	127 905 581	221 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions (note 19)	152 499	12	52 245	5
Rachetées et annulées	(1 625)	—	(1 628)	—
Émises et en circulation à la clôture de la période	153 520 982	2 778 \$	127 956 198	226 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(120 305)	—	(228 803)	—
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	(50 000)	(1)	—	—
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR (note 19)	84 376	2	94 675	—
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(85 929)	1	(134 128)	—
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	153 435 053	2 779 \$	127 822 070	226 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 7)	153 279 008		127 713 971	

Programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les	
	23 mars 2019	24 mars 2018
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR (nombre d'actions)	50 000	—
Rachetées et annulées (nombre d'actions)	—	(1 628)
Contrepartie en trésorerie payée		
Rachetées et détenues en fiducie	(5) \$	— \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	5 \$	— \$

Au deuxième trimestre de 2018, GWL a renouvelé son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation visant un nombre maximal de 6 398 134 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % de ses actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Au 23 mars 2019, la société avait racheté 1 325 562 actions ordinaires dans le cadre de son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

GWL déposera un avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités auprès de la TSX à l'expiration de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités actuelle.

Dividendes Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en dollars)	12 semaines closes les	
	23 mars 2019	24 mars 2018
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :		
Ordinaire	0,515 \$	0,455 \$
Privilégiée :		
Série I	0,3625 \$	0,3625 \$
Série III	0,3250 \$	0,3250 \$
Série IV	0,3250 \$	0,3250 \$
Série V	0,296875 \$	0,296875 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V ont été payés le 1^{er} avril 2019. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I ont été payés le 15 mars 2019.

Après la clôture du premier trimestre de 2019, le conseil d'administration a augmenté de 0,01 \$ le dividende par action ordinaire trimestriel, qui est passé à 0,525 \$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 17. Transactions portant sur le capital de Loblaw

Actions privilégiées de Loblaw À la clôture du premier trimestre de 2019, les actions privilégiées de deuxième rang, série B, d'un montant de 221 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission de 4 millions de dollars après impôt, et des dividendes en trésorerie connexes, sont présentées comme une composante des participations ne donnant pas le contrôle au bilan consolidé résumé de la société. Au premier trimestre de 2019, Loblaw a déclaré des dividendes de 3 millions de dollars (3 millions de dollars en 2018) liés aux actions privilégiées de deuxième rang, série B.

Actions ordinaires de Loblaw Le tableau suivant présente un résumé de l'activité relative aux actions ordinaires de Loblaw aux termes de ses accords de rémunération fondée sur des actions et dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, ainsi que l'incidence sur les états financiers consolidés résumés de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les	
	23 mars 2019	24 mars 2018
Émises (nombre d'actions)	1 154 970	1 326 275
Rachetées et détenues en fiducie (nombre d'actions)	(300 000)	—
Rachetées et annulées (nombre d'actions)	(3 395 757)	(8 107 027)
	(2 540 787)	(6 780 752)
Contrepartie en trésorerie reçue (payée)		
Rémunération fondée sur des actions	29 \$	34 \$
Rachetées et détenues en fiducie	(20)	—
Rachetées et annulées	(215)	(544)
	(206) \$	(510) \$
Augmentation (diminution) du surplus d'apport		
Rémunération fondée sur des actions	11 \$	12 \$
Rachetées et détenues en fiducie	(5)	—
Rachetées et annulées	36	(136)
	42 \$	(124) \$

Note 18. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Les charges et les pertes actuarielles au titre des avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	23 mars 2019	24 mars 2018
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi comptabilisées dans le résultat d'exploitation ⁱ⁾	53 \$	41 \$
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme comptabilisées dans le résultat d'exploitation ⁱⁱ⁾	5	4
Intérêts nets sur l'obligation nette au titre des prestations définies inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	2	2
Pertes actuarielles avant impôt sur le résultat comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	(103)	(26)

- i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise. Comprend également des charges liées au règlement de 10 millions de dollars au premier trimestre de 2019.
- ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Les pertes actuarielles comptabilisées au premier trimestre de 2019 sont principalement attribuables à une diminution des taux d'actualisation, en partie contrebalancée par des rendements des actifs légèrement plus élevés que prévu. Les pertes actuarielles comptabilisées au premier trimestre de 2018 étaient principalement imputables aux rendements des actifs moins élevés que prévu.

Au premier trimestre de 2019, Loblaw a procédé à plusieurs achats de rentes et a payé 187 millions de dollars à même les actifs des régimes visés afin de régler des obligations de 177 millions de dollars à l'égard des régimes de retraite, et elle a comptabilisé des charges liées au règlement de 10 millions de dollars dans les frais de vente et charges générales et administratives.

Note 19. Rémunération fondée sur des actions

Les accords de rémunération fondée sur des actions de la société comprennent les régimes d'options sur actions, d'unités d'actions temporairement incessibles (« UATI »), d'unités d'actions au rendement (« UAR »), d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs et d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants, et les régimes de rémunération fondée sur des parts de Propriétés de Choix. La charge que la société a comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives au premier trimestre de 2019 au titre de ses accords de rémunération fondée sur des actions s'est élevée à 22 millions de dollars (9 millions de dollars en 2018).

La valeur comptable des accords de rémunération fondée sur des actions de la société se présente comme suit :

(en millions de dollars)	23 mars 2019	Aux	
		24 mars 2018	31 déc. 2018
Fournisseurs et autres passifs	3 \$	7 \$	7 \$
Autres passifs (note 15)	13	3	6
Surplus d'apport	104	113	123

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Les régimes de rémunération fondée sur des actions de GWL et de Loblaw sont présentés en détail ci-dessous :

Régimes d'options sur actions L'activité du régime d'options sur actions de GWL se résume comme suit :

(nombre d'options)	12 semaines closes les	
	23 mars 2019	24 mars 2018
Options en cours à l'ouverture de la période	1 548 044	1 527 125
Attribution	427 523	234 517
Exercice	(152 499)	(52 245)
Renonciation/annulation	(2 964)	(65 551)
Expiration	(80 257)	—
Options en cours à la clôture de la période	1 739 847	1 643 846

Au premier trimestre de 2019, GWL a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un cours de marché moyen pondéré de 93,35 \$ (106,79 \$ en 2018) pour une contrepartie en trésorerie de 10 millions de dollars (4 millions de dollars en 2018).

Au premier trimestre de 2019, GWL a attribué des options sur actions comportant un prix d'exercice moyen pondéré de 93,17 \$ (104,81 \$ en 2018) par action ordinaire et ayant une juste valeur de 5 millions de dollars (4 millions de dollars en 2018). Le tableau qui suit présente les hypothèses qui ont été utilisées pour évaluer la juste valeur à la date d'attribution des options attribuées par GWL au cours des périodes closes aux dates indiquées au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes :

	12 semaines closes les	
	23 mars 2019	24 mars 2018
Taux de rendement en dividende attendu	2,2 %	1,7 %
Volatilité attendue du cours de l'action	14,9 % - 15,4 %	14,9 % - 15,6 %
Taux d'intérêt sans risque	1,7 % - 1,8 %	2,0 % - 2,1 %
Durée de vie attendue des options	4,8 - 6,7 ans	4,6 - 6,6 ans

Les taux de renonciation estimés sont pris en compte dans l'évaluation de la charge liée au régime d'options sur actions. Un taux de renonciation de 0,8 % (0,7 % en 2018) a été appliqué à la clôture du premier trimestre de 2019.

L'activité du régime d'options sur actions de Loblaw se résume comme suit :

(nombre d'options)	12 semaines closes les	
	23 mars 2019	24 mars 2018
Options en cours à l'ouverture de la période	7 509 631	7 487 774
Attribution	1 461 883	1 624 135
Exercice	(696 831)	(861 022)
Renonciation/annulation	(68 967)	(132 845)
Options en cours à la clôture de la période	8 205 716	8 118 042

Au premier trimestre de 2019, Loblaw a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un cours moyen pondéré de 64,90 \$ par action ordinaire (66,23 \$ en 2018) pour une contrepartie en trésorerie de 29 millions de dollars (34 millions de dollars en 2018).

Au premier trimestre de 2019, Loblaw a attribué des options sur actions comportant un prix d'exercice moyen pondéré de 65,55 \$ par action ordinaire (66,19 \$ en 2018) et ayant une juste valeur de 11 millions de dollars (15 millions de dollars en 2018). Le tableau qui suit présente les hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur à la date d'attribution des options attribuées par Loblaw pour les périodes closes aux dates indiquées au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes :

	12 semaines closes les	
	23 mars 2019	24 mars 2018
Taux de rendement en dividende attendu	1,8 %	1,7 %
Volatilité attendue du cours de l'action	14,9 % - 15,7 %	15,2 % - 17,2 %
Taux d'intérêt sans risque	1,8 %	1,9 % - 2,0 %
Durée de vie attendue des options	3,5 - 5,3 ans	3,9 - 6,3 ans

Les taux de renonciation estimés sont pris en compte dans l'évaluation de la charge liée au régime d'options sur actions. Un taux de renonciation de 9,0 % a été appliqué à la clôture du premier trimestre de 2019 (8,0 % en 2018).

Régimes d'unités d'actions temporairement inaccessibles L'activité des régimes d'UATI de GWL et de Loblaw se résume comme suit :

	GWL		Loblaw	
	12 semaines closes les		12 semaines closes les	
(nombre d'attributions)	23 mars 2019	24 mars 2018	23 mars 2019	24 mars 2018
UATI en cours à l'ouverture de la période	166 034	183 960	1 024 275	824 705
Attribution	29 223	60 354	250 629	276 569
Réinvestissement	651	238	3 715	—
Règlement	(45 629)	(50 252)	(223 471)	(199 477)
Renonciation	(6 388)	(6 746)	(8 265)	(10 871)
UATI en cours à la clôture de la période	143 891	187 554	1 046 883	890 926

Au premier trimestre de 2019, la juste valeur des UATI attribuées par GWL et Loblaw s'établissait respectivement à 3 millions de dollars (6 millions de dollars en 2018) et à 16 millions de dollars (18 millions de dollars en 2018).

Régimes d'unités d'actions au rendement L'activité des régimes d'UAR de GWL et de Loblaw se résume comme suit :

	GWL		Loblaw	
	12 semaines closes les		12 semaines closes les	
(nombre d'attributions)	23 mars 2019	24 mars 2018	23 mars 2019	24 mars 2018
UAR en cours à l'ouverture de la période	89 656	100 263	674 945	631 528
Attribution	69 951	36 721	240 040	301 804
Réinvestissement	311	104	2 309	—
Règlement	(38 747)	(44 423)	(223 466)	(265 776)
Renonciation	(4 891)	(3 346)	(5 260)	(6 429)
UAR en cours à la clôture de la période	116 280	89 319	688 568	661 127

Au premier trimestre de 2019, la juste valeur des UAR attribuées par GWL et Loblaw s'établissait respectivement à 6 millions de dollars (3 millions de dollars en 2018) et à 14 millions de dollars (14 millions de dollars en 2018).

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Règlement des attributions à même les actions détenues en fiducie Le tableau suivant présente un résumé du règlement des UATI et des UAR de GWL à même les actions détenues en fiducie pour les périodes closes aux dates indiquées :

(nombre d'attributions)	12 semaines closes les	
	23 mars 2019	24 mars 2018
Règlement	84 376	94 675
Attributions libérées des fiducies (note 16)	84 376	94 675

Le règlement des attributions à même les actions détenues en fiducie a donné lieu à des augmentations de 7 millions de dollars des résultats non distribués au premier trimestre de 2019 (8 millions de dollars en 2018) et de 2 millions de dollars du capital social (augmentation négligeable en 2018).

Note 20. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente les justes valeurs et la hiérarchie des justes valeurs pour les actifs et les passifs financiers de la société, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle de la dette à long terme.

(en millions de dollars)	23 mars 2019				Aux 24 mars 2018				31 déc. 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers												
Coût amorti												
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	— \$	— \$	65 \$	65 \$	— \$	— \$	151 \$	151 \$	— \$	— \$	78 \$	78 \$
Certains autres actifs ⁱ⁾	—	—	124	124	—	—	14	14	—	—	154	154
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global												
Certains placements à long terme et autres actifs ⁱ⁾	60	20	—	80	30	19	—	49	50	20	—	70
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	2	—	2	—	—	—	—	—	2	—	2
Juste valeur par le biais du résultat net												
Dépôts de garantie	91	—	—	91	82	1 297	—	1 379	87	—	—	87
Certains autres actifs ⁱ⁾	—	—	115	115	—	—	—	—	—	—	76	76
Dérivés inclus dans les créances	(1)	5	—	4	(1)	(1)	—	(2)	(2)	7	—	5
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	2	6	—	8	7	1	—	8	2	11	—	13
Dérivés inclus dans les autres actifs	—	525	—	525	—	487	—	487	—	556	—	556
Passifs financiers												
Coût amorti												
Dette à long terme	—	15 924	—	15 924	—	14 392	—	14 392	—	16 012	—	16 012
Certains autres passifs ⁱ⁾	—	—	12	12	—	—	18	18	—	—	13	13
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	17	—	17	—	1	—	1	—	7	—	7
Juste valeur par le biais du résultat net												
Passif lié aux parts de fiducie	3 255	—	—	3 255	554	—	—	554	2 658	—	—	2 658
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	2	1	1	4	—	2	3	5	11	—	3	14

i) Certains autres actifs, certains autres placements à long terme et autres actifs et certains autres passifs sont inscrits aux bilans consolidés résumés sous le poste Autres actifs et Autres passifs, respectivement.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Au premier trimestre de 2019, une perte nette de 621 millions de dollars (profit de 137 millions de dollars en 2018) a été comptabilisée dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ce montant se rapporte principalement à la perte liée à la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie et au contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw.

Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie À la clôture du premier trimestre de 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les dépôts de garantie de la société s'élevaient à 1 787 millions de dollars (3 891 millions de dollars au 24 mars 2018 et 1 889 millions de dollars au 31 décembre 2018), dont 207 millions de dollars américains (458 millions de dollars américains au 24 mars 2018 et 161 millions de dollars américains au 31 décembre 2018) étaient détenus principalement par Dunedin Holdings GmbH, filiale de GWL, et certaines de ses sociétés affiliées (note 8).

Afin de tenir compte de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur le placement net en dollars américains de la société dans des établissements à l'étranger, une perte de 16 millions de dollars (profit de 22 millions de dollars en 2018) a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global au premier trimestre de 2019.

De plus, au premier trimestre de 2019, une perte de 1 million de dollars (profit de 14 millions de dollars en 2018) a été comptabilisée dans le résultat d'exploitation pour tenir compte de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur une partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme libellés en dollars américains détenus par des établissements à l'étranger qui ont la même monnaie fonctionnelle que la société.

Créances liées aux prêts consentis à des franchisés et placements dans des franchises inclus dans les autres actifs À la clôture du premier trimestre de 2019, la valeur des créances liées à des prêts consentis à des franchisés de Loblaw de 65 millions de dollars (151 millions de dollars au 24 mars 2018 et 78 millions de dollars au 31 décembre 2018) a été comptabilisée au bilan consolidé résumé. Au premier trimestre de 2019, Loblaw a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un profit négligeable (profit de 1 million de dollars en 2018) au titre des créances liées à ces prêts.

À la clôture du premier trimestre de 2019, la valeur des placements dans des franchises de Loblaw de 9 millions de dollars (12 millions de dollars au 24 mars 2018 et 14 millions de dollars au 31 décembre 2018) a été comptabilisée dans les autres actifs. Loblaw a comptabilisé un profit négligeable au premier trimestre de 2019 (profit de 1 million de dollars en 2018) au titre de ces placements.

Dérivés incorporés Les instruments financiers de niveau 3 classés à la juste valeur par le biais du résultat net consistent en des dérivés incorporés à des bons de commande de Loblaw qui ne sont libellés ni en dollars canadiens ni dans la monnaie fonctionnelle du fournisseur. Ces dérivés sont évalués selon une approche par le marché qui est fondée sur l'écart entre les cours de change et le moment du règlement. Le coût des bons de commande constitue la principale donnée non observable utilisée aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Une fluctuation importante à la hausse (à la baisse) de n'importe quelle donnée d'entrée entraînerait une augmentation (une diminution) importante de la juste valeur.

Au premier trimestre de 2019, la société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un profit de 2 millions de dollars (perte de 5 millions de dollars en 2018) lié à ces dérivés. De plus, un passif correspondant de 1 million de dollars a été inscrit dans les fournisseurs et autres passifs au 23 mars 2019 (passif de 3 millions de dollars au 24 mars 2018 et au 29 décembre 2018 inscrit dans les fournisseurs et autres passifs). Au 23 mars 2019, une augmentation (diminution) des cours de change de 1 % aurait donné lieu à un profit lié à la juste valeur (une perte liée à la juste valeur) de 1 million de dollars.

Dérivés sur actions À la clôture du premier trimestre de 2019, Weston Holdings Limited, filiale de GWL, détenait un contrat à livrer sur actions en vigueur visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw au prix à terme initial de 48,50 \$ l'action ordinaire de Loblaw. À la clôture du premier trimestre de 2019, le prix à terme avait augmenté pour s'établir à 119,61 \$ (114,58 \$ au 24 mars 2018 et 118,42 \$ au 31 décembre 2018) par action ordinaire de Loblaw aux termes du contrat. Au premier trimestre de 2019, une perte liée à la juste valeur de 43 millions de dollars (profit de 42 millions de dollars en 2018) a été comptabilisée dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières au titre de ce contrat (note 5).

Passif lié aux parts de fiducie La société a comptabilisé une perte liée à la juste valeur de 582 millions de dollars au premier trimestre de 2019 (profit de 81 millions de dollars en 2018) dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5).

Autres dérivés La société a recours à des contrats à terme sur obligations et à des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures de titres de créance. Elle a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations du prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées aux bilans consolidés résumés et des profits nets réalisés et latents (pertes nettes réalisées et latentes), avant l'impôt sur le résultat, liés aux autres dérivés de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

	23 mars 2019		
	12 semaines closes le		
(en millions de dollars)	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			
Risque de change – Contrats de change à terme ⁱ⁾	1 \$	— \$	— \$
Risque de taux d'intérêt – Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	(10)	(6)	—
Risque de taux d'intérêt – Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱⁱ⁾	(7)	(4)	—
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(16) \$	(10) \$	— \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle			
Contrats de change et autres contrats à terme	10 \$	— \$	(8) \$
Autres dérivés non financiers	(3)	—	10
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	7 \$	— \$	2 \$
Total des dérivés	(9) \$	(10) \$	2 \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur nominale de 8 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 419 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur nominale de 300 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs. Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur nominale de 322 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les autres actifs et autres passifs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

24 mars 2018

12 semaines closes le

(en millions de dollars)	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerieⁱ⁾			
Risque de change – Contrats de change à terme ⁱⁱ⁾	— \$	1 \$	— \$
Risque de taux d'intérêt – Contrats à terme sur obligations ⁱⁱⁱ⁾	(1)	(2)	—
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(1) \$	(1) \$	— \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle			
Contrats de change et autres contrats à terme	(3) \$	— \$	15 \$
Autres dérivés non financiers	2	—	4
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	(1) \$	— \$	19 \$
Total des dérivés	(2) \$	(1) \$	19 \$

- i) Tiennent compte de swaps de taux d'intérêt d'une valeur nominale de 100 millions de dollars qui sont venus à échéance au premier trimestre de 2018. Une perte latente liée à la juste valeur négligeable avait été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global en lien avec ces swaps.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur nominale de 28 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- iii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur nominale de 343 millions de dollars et conclus au cours du premier trimestre de 2018, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.

Note 21. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications de la part de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelle cotisation.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, prises de façon isolée ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités, à sa situation financière et à sa performance au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat de ces charges à payer et provisions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Ce qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Le 26 août 2015, la société s'est vu signifier un recours collectif proposé, déposé contre elle, Loblaw et certaines de ses filiales et d'autres parties, auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») relativement à l'effondrement, en 2013, du complexe Rana Plaza situé à Dhaka, au Bangladesh. La réclamation vise l'obtention de dommages-intérêts d'environ 2 milliards de dollars. La société juge que cette action est sans fondement et se défend vigoureusement. La société n'a pas comptabilisé de charges à payer ou de provisions importantes au titre de ce litige dans ses états financiers consolidés résumés intermédiaires. En juillet 2017, la Cour supérieure a rejeté le recours et les demandeurs ont fait appel. La décision de la Cour d'appel de l'Ontario, rendue le 20 décembre 2018, a confirmé le verdict de rejet de la Cour supérieure. Les demandeurs ont sollicité l'autorisation d'interjeter appel auprès de la Cour suprême du Canada.

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est vu signifier une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure par deux pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, qui réclament des dommages-intérêts de 500 millions de dollars fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui sont parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. La Cour supérieure a imposé une date limite pour soumettre une réclamation au titre du recours collectif en se fondant sur la date d'approbation de la requête en certification. Les pharmaciens devenus pharmaciens propriétaires après le 9 juillet 2013 ne sont pas partie au recours collectif. Loblaw juge cette réclamation sans fondement et se défend vigoureusement. Loblaw n'a pas comptabilisé de charges à payer ou de provisions importantes au titre de ce litige dans ses états financiers consolidés résumés intermédiaires.

En 2017, la société et Loblaw ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'accord visant la fixation des prix à l'échelle du secteur d'activité concernant certains produits de boulangerie emballés. L'accord portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de cet accord, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée. Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Loblaw ainsi qu'un certain nombre d'autres importants magasins d'alimentation et un autre grossiste de boulangerie. Il est trop tôt pour prédire l'issue de ces poursuites. Ni la société ni Loblaw n'estime que la résolution ultime de ces poursuites aura des incidences défavorables importantes sur leur situation ou leurs perspectives financières. Les soldes de trésorerie de la société excèdent de loin tout scénario raisonnable de dommages-intérêts et, par conséquent, la société ne prévoit pas de répercussions sur ses dividendes, sa politique de dividendes ou son régime de rachat d'actions. En 2019, la société n'a comptabilisé aucun montant en lien avec la responsabilité civile éventuelle liée aux poursuites en recours collectif du fait que le montant de la responsabilité ne peut être estimé de manière fiable à l'heure actuelle. La société continuera d'évaluer si une

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

provision au titre de la responsabilité civile liée aux poursuites en recours collectif peut être estimée de façon fiable et comptabilisera un montant dans la période au cours de laquelle une estimation fiable de la responsabilité pourra être établie ou dans la période au cours de laquelle les poursuites seront réglées, selon la première des occurrences à survenir. Par suite de l'admission de leur participation à l'accord et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Loblaw ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont Loblaw et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours contient des allégations d'infractions à la Loi sur la concurrence, d'assertions frauduleuses et inexactes ainsi que de tromperie et négligence, et il réclame un montant (indéterminé) de dommages-intérêts au titre des charges engagées par la province dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes en Colombie-Britannique. Loblaw estime que ce recours est sans fondement et elle se défend vigoureusement. Loblaw n'a pas de charges à payer importantes ni de provisions importantes au titre de ce recours comptabilisées dans ses états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Dispositions d'indemnisation De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Note 22. Informations sectorielles

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter : Weston Foods, Loblaw et Propriétés de Choix. Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation de Propriétés de Choix et de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, comme il est indiqué ci-dessous.

Les méthodes comptables adoptées pour les secteurs d'exploitation à présenter sont les mêmes que celles qui sont décrites dans le présent document et dans les états financiers consolidés annuels audités de 2018 de la société. La performance de chaque secteur d'exploitation à présenter est évaluée en fonction du montant ajusté du BAIIAⁱⁱ⁾ et du montant ajusté du résultat d'exploitationⁱⁱ⁾. Aucun des secteurs d'exploitation à présenter ne dépend d'un seul client externe.

12 semaines closes les										
(en millions de dollars)	23 mars 2019					24 mars 2018				
	Weston Foods	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Total	Weston Foods ⁱ⁾	Loblaw ⁱ⁾	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel ⁱ⁾	Total
Produits	516 \$	10 659 \$	323 \$	(325) \$	11 173 \$	517 \$	10 335 \$	215	(323) \$	10 744 \$
Résultat d'exploitation	10 \$	449 \$	223 \$	(96) \$	586 \$	11 \$	374 \$	178	(61) \$	502 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	—	173	1 125	(426)	872	—	89	(449)	378	18
Bénéfice avant impôt	10 \$	276 \$	(902) \$	330 \$	(286) \$	11 \$	285 \$	627 \$	(439) \$	484 \$
Résultat d'exploitation	10 \$	449 \$	223 \$	(96) \$	586 \$	11 \$	374 \$	178 \$	(61) \$	502 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	32	580	—	(77)	535	31	341	—	28	400
Éléments d'ajustement ⁱⁱ⁾	4	9	7	17	37	3	16	(21)	18	16
Montant ajusté du BAIIAⁱⁱ⁾	46 \$	1 038 \$	230 \$	(156) \$	1 158 \$	45 \$	731 \$	157 \$	(15) \$	918 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱⁱⁱ⁾	32	461	—	(77)	416	27	220	—	28	275
Montant ajusté du résultat d'exploitationⁱⁱ⁾	14 \$	577 \$	230 \$	(79) \$	742 \$	18 \$	511 \$	157 \$	(43) \$	643 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éléments suivants :

	12 semaines closes les					
	23 mars 2019			24 mars 2018 ⁱ⁾		
(en millions de dollars)	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
Élimination de contrats de location internes	(139) \$	(56) \$	(41) \$	(134) \$	(11) \$	— \$
Élimination du recouvrement de coûts	(53)	—	—	(50)	—	—
Profit net de Loblaw lié à la cession-bail d'immeubles conclue avec Propriétés de Choix	—	(5)	—	—	—	—
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	—	(13)	—	—	(28)	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(16)	—	—	(33)	—
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	—	(991)	—	—	555
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	582	—	—	(81)
Distributions sur les parts échangeables versée par Propriétés de Choix à GWL et à Loblaw	—	—	(72)	—	—	(59)
Distributions sur les parts de fiducie versée par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL et à Loblaw	—	—	43	—	—	8
Intérêts sur la dette de Propriétés de Choix envers Loblaw et produits de désactualisation touchés sur les parts de catégorie C intragroupe	—	—	—	—	—	(12)
Chiffre d'affaires intragroupe	(135)	—	—	(139)	—	—
Conversion des monnaies étrangères ^{iv)}	—	(1)	—	—	14	—
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	—	—	43	—	—	(42)
Autres	2	(5)	10	—	(3)	9
Total – Autres et intersectoriel	(325) \$	(96) \$	(426) \$	(323) \$	(61) \$	378 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

ii) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA¹⁾. La direction utilise le montant ajusté du BAIIA¹⁾ à l'interne pour analyser la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur.

iii) Ne tient pas compte de l'amortissement de 119 millions de dollars (121 millions de dollars en 2018) des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et comptabilisé par Loblaw ni d'un amortissement accéléré de 4 millions de dollars comptabilisé par Weston Foods au premier trimestre de 2018 et lié aux charges de restructuration et autres charges connexes.

iv) Reflète l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur une partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme libellés en dollars américains détenus par des établissements à l'étranger.

(en millions de dollars)	23 mars 2019	Aux	
		24 mars 2018 ⁱ⁾	31 déc. 2018 ⁱ⁾
Total des actifs			
Weston Foods	3 846 \$	2 763 \$	3 001 \$
Loblaw	35 353	35 430	30 228
Propriétés de Choix	15 692	11 121	15 518
Autres ⁱⁱ⁾	328	514	305
Intersectoriel	(8 837)	(11 123)	(5 238)
Chiffres consolidés	46 382 \$	38 705 \$	43 814 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

ii) Le poste « Autres » comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme détenus par des établissements à l'étranger.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	23 mars 2019	24 mars 2018 ⁱ⁾
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Weston Foods	31 \$	22 \$
Loblaw	174	163
Propriétés de Choix	31	59
Chiffres consolidés	236 \$	244 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.